

« Les feux d'artifice et lanternes célestes »

Un feu d'artifice, c'est l'affaire de professionnels

- Laissez les professionnels s'occuper des feux d'artifice.
- Si vous souhaitez quand même en tirer un vous-même, achetez uniquement des feux d'artifice accompagnés d'un mode d'emploi dans votre langue et lisez celui-ci préalablement à l'utilisation.
- Utilisez une mèche d'allumage pour la mise à feu..
- Ne tirez qu'une seule fois le feu d'artifice, n'essayez pas une seconde fois.
- Désignez un Bob pour allumer le feu d'artifice.



⚠ Gardez à l'esprit que différentes villes et communes interdisent l'utilisation de feux d'artifice, à moins que les autorités locales aient délivré une autorisation à cet effet. Informez-vous donc auprès de votre administration communale avant d'utiliser des feux d'artifice.

Lanterne céleste

Ces lampions proviennent de pays où ils sont lâchés dans la mer. Ils suivent le cours imprévisible du vent. Or si de telles lanternes volantes allumées tombent sur des bâtiments ou des arbres, elles peuvent occasionner un incendie.



Vous souhaitez malgré tout lâcher des lanternes célestes ? Suivez les conseils ci-après :

- Vérifiez si la lanterne ne présente pas de détériorations telles que des fissures et des déchirures. Ne lancez jamais un ballon abîmé!
- Faites attention aux conditions météorologiques. Ne lancez jamais la lanterne en cas de pluie ou de temps humide (p.ex. le brouillard) ou en cas de vent fort.
- Tenez toujours le ballon, après l'allumage du brûleur ou de la mèche, avec au moins deux adultes jusqu'au moment du lâcher.
- Prenez tout votre temps. Si le brûleur fonctionne bien, tenez encore le ballon au moins 90 secondes avant de le lâcher.



Soyez conscient que de nombreuses villes et communes ont promulgué une interdiction de lâcher de lanternes célestes par le biais d'un règlement de police.